

Instructeur du service ADS

Offre n° 0044221100864359

Publiée le 30/11/2022



Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE

Zia de la seiglerie 3 - 2 rue galilée

44270 Machecoul-Saint-Même

Site web de l'employeur : <http://www.sud-retz-atlantique.fr>

Lieu de travail : Legé

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Date limite de candidature : 20/01/2023

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un nouveau besoin

Nombre de postes : 1

Détails de l'offre

Famille de métiers : Urbanisme, aménagement et action foncière > Droit des sols et information géographique

Grade(s) recherché(s) : Adjoint administratif

Rédacteur

Rédacteur principal de 1ère classe

Rédacteur principal de 2ème classe

Technicien

Technicien principal de 1ère classe

Technicien principal de 2ème classe

Métier(s) : [Instructeur ou instructrice gestionnaire des autorisations d'urbanisme](#)

Ouvert aux contractuels : Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps non complet, 24h00 hebdomadaire

Descriptif de l'emploi :

Le chargé de mission urbanisme et aménagement conduit les projets en matière de planification urbaine et d'aménagement urbain. Il aide la collectivité maître d'ouvrage à choisir le mode de réalisation, organise et coordonne l'action des différents partenaires et veille à la cohérence des projets avec la politique urbaine de la collectivité.

Missions / conditions d'exercice :

- Accueil et information des publics sur les autorisations d'urbanisme à venir ou en cours lors des permanences en Mairie
- Instruction des autorisations d'urbanisme : Cua, Cub, DP, PC, PD et PA de la commune de Legé
- Instruction des informations notariales liées à un Cua
- Instruction des DIA
- Consultation des concessionnaires et services concernés par l'instruction et synthèse des avis
- Elaboration et rédaction des courriers et arrêtés liés à l'instruction des autorisations d'urbanisme.
- Présentation des décisions aux élus.
- Notification des décisions aux pétitionnaires et aux différents services
- Préparation et présentation de la commission ADS de la commune de Legé
- Assistance et conseil des élus des communes pour les autorisations d'urbanisme.
- Enregistrement des informations à but statistiques
- Veille juridique sur les évolutions des réglementations
- Remplacement du binôme d'instruction (commune de Machecoul) en cas d'absence

Profils recherchés :

- SAVOIRS :

- * Connaître les instances et les processus de décision des collectivités.
- * Maîtriser la réglementation de l'urbanisme réglementaire, opérationnel et foncier.
- * Maîtriser les principaux outils de planification et d'aménagement urbain.
- * Appliquer les techniques de conduite d'opération.
- * Maîtriser les technologies de l'information et de la communication.

- SAVOIR FAIRE :

- * Lire et analyser les documents d'urbanisme et les différents types de plans.
- * Vérifier la conformité des demandes d'autorisations d'urbanisme
- * Instruire et délivrer les autorisations dans les délais
- * Accueillir et renseigner les différents publics

- SAVOIR ETRE :

- * Rigueur
- * Autonomie
- * Savoir s'adapter aux interlocuteurs.

Contact

Informations complémentaires :

Sous la responsabilité de la responsable du service ADS.

Conditions d'exercice : RIFSEP - Aménagement temps de travail par cycle avec possibilité de 3 j. RTT - possibilité de Télétravail - Titres restaurant - Participation mutuelle/prévoyance si contrat labellisé

Vincent LE YONDRE DGA - Tél. 02.40.02.37.38
vleyondre@ccsudretzatlantique.fr

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.